



TRAVERSES FORMATION

15, avenue Jean Vilar
14123 IFS
Tél. : 06 30 35 88 04
Email : traverses14@gmail.com
Site : www.traverses.net

N° SIRET : 417 890019 00033

Code APE : 8559A

N° de déclaration :

25 14 02744 14

Action de Développement de compétences

Formation à l'entretien de conseil et de relation d'aide -

Méthodologie C. LECOMTE - Session 2 -

Présentation de l'action de formation continue en présentiel (20h sur 3 jours consécutifs)

La formation à l'entretien de conseil et de relation d'aide comporte trois sessions de trois jours chacune. Les informations suivantes concernent la deuxième session.

Durant la première session, l'accent est mis sur la compréhension par le stagiaire de ses ressources et difficultés professionnelles dans la relation d'aide pour progresser et faire des liens entre fonctionnement personnel et professionnel.

Dans la deuxième session, il s'agit d'approfondir ses compétences d'écoute et d'accompagnement, de savoir structurer un entretien jusqu'au début de la mise en œuvre de solutions et de mieux identifier les processus d'autoprotection dans la relation.

Public

Tout professionnel de l'entretien dans les domaines suivants : conseil, insertion, accompagnement psychologique, socio-éducatif et paramédical.

Pré-requis

Avoir une pratique professionnelle qui nécessite une formation professionnelle à ce type d'entretien.
Avoir suivi la première session de formation à l'entretien d'aide et de conseil.
Examen de toute situation particulière.

Objectifs

- Développer l'analyse critique de sa pratique (style personnel, compétences, difficultés) pour l'enrichir et déterminer ses besoins de perfectionnement.
- Approfondir ses compétences d'écoute (relation de confiance, d'empathie, de congruence) dans le cadre d'un entretien structuré et adaptable à sa pratique professionnelle.
- Identifier les processus d'inter-influence propres à toute relation de communication.
- Développer ses capacités à accompagner le consultant ou le bénéficiaire vers plus de compréhension de lui-même et dans la recherche de solutions adaptées, tout en prenant en compte les phénomènes d'autoprotection.
- Savoir structurer un entretien jusqu'au début de la mise en œuvre de solutions.
- Faire des liens entre sa pratique professionnelle et son fonctionnement personnel.

Description du contenu

1. Les différentes phases de l'entretien de conseil, méthodologie C. LECOMTE.

Cette session reprend l'accompagnement en phase I et développe la phase de compréhension (phase II) jusqu'au début de la phase action (phase III).

Phase I : identification de la situation du consultant ou du bénéficiaire.

Phase II : compréhension de la situation problématique et enjeux pour le consultant ou le bénéficiaire :

- 5 clarification des différentes dimensions de son expérience en lien avec son contexte.
- 6 identification des ses ressources et limites, des valeurs et des croyances.
- 7 problématisation révisée vers des objectifs de changement.

2. La relation d'aide : respect, congruence, empathie, sensibilité au non verbal, distance à l'autre.

3. Les compétences nécessaires pour mieux accompagner: reflets, spécificité, résumés, questions ouvertes, silences, liens cohérents et confrontation empathique, alliance de travail, directionnalité, centralité.

4. Le processus de changement du consultant dans l'interaction de la relation: phénomènes d'autoprotection.

*Ces contenus se fondent sur des concepts relevant d'une **approche intégrative** articulant des fondements théoriques relevant de différents courants de la psychologie : humaniste, théories de l'attachement et du courant de l'intersubjectivité.*

Moyens et méthodes pédagogiques

Conçue par Conrad Lecomte et son équipe de recherche, c'est une pédagogie fondée sur l'apprentissage expérientiel. C'est une démarche qui requiert une implication personnelle. Cette méthodologie comporte des **mises en situation**. **Chaque jour**, a lieu un travail de mises en situation d'entretiens en **petits groupes** de trois à quatre stagiaires accompagnés d'un formateur-superviseur.

- Chaque participant est tour à tour intervenant, consultant, observateur.
- Les entretiens portent sur des difficultés réelles que chaque stagiaire rencontre dans sa pratique professionnelle.
- Après chaque mise en situation, le stagiaire intervenant bénéficie d'un temps de feedback centré sur ses perceptions, son ressenti, ses interventions.
- Le soir, à l'aide de grilles d'analyse, il est invité à retravailler individuellement l'enregistrement de l'entretien qu'il a conduit.

Moyens mis en œuvre pendant le stage : matériel d'enregistrement et grilles d'analyse.

Des apports théoriques en lien avec les mises en situation sont proposés par les formateurs ainsi que des moments collectifs (ateliers d'apprentissages) sur les savoir-faire. La diversité des expériences vécues et l'articulation s'établissant entre la pratique et la théorie permettent l'appropriation et l'intégration progressive des compétences.

La méthodologie expérientielle choisie et le travail de mises en situation en petits groupes favoriseront l'efficacité de la formation.

L'animation du stage par deux formateurs-superviseurs correspond à une exigence de qualité : elle permet de superviser des petits groupes de 4 à 5 participants, de mieux se centrer sur la subjectivité de chacun afin de pouvoir les accompagner individuellement de manière spécifique. Elle facilite les échanges, l'apprentissage individuel et collectif; de plus elle contribue à la complémentarité entre formateurs au bénéfice de l'accompagnement des stagiaires.

Evaluation de la formation

Entretien de bilan et utilisation de grilles d'autoévaluation de ses apprentissages, feedbacks des formateurs, questionnaires d'évaluation de la qualité de la formation établis par **TRAVERSES FORMATION**.

Suivi pédagogique post-formation

Moyens mis en œuvre pour permettre l'intégration des compétences acquises en formation et l'analyse des entretiens : supports d'observation et d'analyse d'entretiens, supports de réécoute pour développer la réflexivité sur sa pratique, bibliographie.

Formateurs

Membres de l'association **TRAVERSES**, les formateurs sont psychologues et/ou spécialistes de l'entretien, de l'analyse de pratique professionnelle et de la supervision professionnelle, ils ont été formés et validés par Conrad Lecomte (Professeur émérite de Psychologie du Counseling à l'Université de Montréal) et son équipe universitaire québécoise.

Informations pratiques

Coût de la formation pédagogique pour la session 2 - tarif 2018 (20 heures) :

Candidature individuelle : 420 Euros TTC (Etudiant, Demandeur d'Emploi : tarif négociable).

Formation prise en charge par l'institution : 780 Euros TTC

Inscriptions

TRAVERSES FORMATION : www.traverses.net

Contact - suivi des sessions : **Sylvie GRAULLE** 06 79 09 50 66 sgraulle@yahoo.fr

TRAVERSES FORMATION : Formation à l'entretien de conseil : autosupervision, Méthodologie Lecomte.
Analyse de pratiques professionnelles Supervisions individuelles et de groupes.

Nos formations sont conformes au décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 de la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle.